



Communiqué de presse du 7 mai 2010

Aux médias

## **Constituante: les associations environnementales unies pour une Genève durable**

**En vue des prochains débats en plénière à la Constituante, les associations environnementales de la Fédération associative genevoise (FAGE) – ATE Genève, EcoAttitude, Noé21, ProNatura Genève, WWF-Genève - s'unissent pour rappeler les 6 propositions collectives qu'elles ont déposées, et qui totalisent plus de 5000 signatures (voir en annexe). Ces propositions visent à donner une base constitutionnelle à 4 objectifs principaux: le climat, la mobilité, l'habitat durable et la biodiversité. Les associations soulignent le caractère indissociable et cohérent de ces objectifs et la nécessité que la future Constitution les intègre tous. Elles combattront toute régression, y compris la remise en cause de l'interdiction de l'énergie nucléaire au niveau cantonal.**

Les associations demandent l'inscription dans la future Constitution d'un article garantissant que Genève s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre dans les proportions recommandées par les experts internationaux. Cet objectif ambitieux nécessite notamment que les infrastructures de transports publics et de mobilité douce précèdent toutes constructions de surfaces dédiées au logement, à l'emploi, au commerce et aux loisirs. Cette exigence rejoint la nécessité de concevoir et construire tous les nouveaux quartiers (et les rénovations urbaines) selon une démarche de quartier durable en tenant compte des dimensions environnementale, sociale, économique, et dans une démarche participative.

Les associations demandent également des dispositions constitutionnelles qui assurent la protection et le développement de la biodiversité dans le canton. Cela passe par la mise en réseau des écosystèmes et par une interdiction de la chasse aux oiseaux et mammifères sur le territoire cantonal.

En se réunissant pour un point presse devant un globe terrestre, les associations veulent faire prendre conscience que la préservation des grands équilibres écologiques globaux et de la biodiversité planétaire passe également par une action au niveau cantonal (voir photo). Elles attendent de la future Constitution qu'elle fournisse les bases pour une Genève durable, exigence vitale pour ce XXI<sup>e</sup> siècle. Aussi elles combattront toute régression, en particulier toute remise en cause de l'interdiction de l'énergie nucléaire au niveau cantonal.

### **Pour en savoir plus sur les propositions des associations environnementales:**

-ATE-Genève: Olivier Norer - 079 405 10 65

-EcoAttitude: Félix Dalang – 079 646 62 07

-Noé21: Philippe de Rougemont – 076 517 00 20

-ProNatura Genève: Alexandre Breda - 022 311 10 10

-WWF-Genève: Jean-Luc Zanasco – 079 579 99 27

### **Pour en savoir plus sur les associations dans l'Assemblée constituante:**

-Fédération associative genevoise (FAGE): Julien Reinhard - 076 327 67 41

**NB:** Texte des propositions collectives disponible dans un fichier PDF annexé.

Photos de l'action disponibles auprès de Julien Reinhard 076 327 67 41 / [julien.reinhard@associationsdegeneve.ch](mailto:julien.reinhard@associationsdegeneve.ch)